

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 45

**Artikel:** Un enterrement chinois  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185961>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Une preuve?...

Je lui présentai, toute ouverte, la lettre de Bernard à Juliette :

— Oh ! c'est bien son écriture... Lisez... Elle lut à demi-voix : « Courage ! Juliette... n'es-tu pas ma femme devant Dieu... Le pardon de ma mère n'est-il pas assuré quand elle pourra voir, quand elle embrassera notre cher petit Marcel... »

— Marcel... c'est moi ! dit l'enfant, et si gentiment irrésistible qu'elle lui tendit les bras.

Il s'y précipita, la couvrant de ses caresses. Elle pleurait, elle chancelait, elle palpitait, tout éperdue de bonheur.

— Ah !... s'écria-t-elle enfin, est-ce que tu serais là, vivante image... est-ce que mon cœur ainsi battrait, si tu n'étais pas de mon sang, si tu n'étais pas mon fils !... Ah ! je t'ai retrouvé, je te garde !...

J'intervins :

— Et Juliette?...

— Sa mère...

— Oui... rappelez-vous cette jeune dame d'hier soir, à laquelle vous trouviez l'air si honnête et si bon !... qui vous inspirait tant de sympathie... c'est elle... Le front de la vieille Bretonne s'était rembruni. Par un douloureux effort sur elle-même, elle écartait à regret le pauvre petit.

— Madame, lui dis-je, vous devez tout savoir... Ecoutez-moi... Je jure sur cette tombe que vous n'entendrez que la vérité.

Puis à l'enfant :

— Va devant, Marcel... Nous retournons à la maison...

Il obéit. Je m'étais emparé du bras de la grand'mère. Tout en marchant à petits pas, je lui racontai le roman de Juliette et de Bernard. Telle fut ma conclusion :

— Ils étaient si jeunes !... Ils s'aimaient tant !... Elle était digne de lui... elle est restée fidèle à sa mémoire...

Mme Kerven gardait le silence. Son visage restait sombre, impénétrable... Mais je sentis son bras frissonner sur le mien. Déjà Marcel avait disparu dans le vestibule quand nous y arrivâmes. Je m'arrêtai devant la porte du salon :

— Entrons-nous, Madame ?...

— Elle est là, n'est-ce pas ?

Ce fut l'enfant qui se chargea de répondre. Il venait d'ouvrir la porte. Il eut cette inspiration :

— Viens... grand'mère !

Elle voulut en vain fermer les yeux pour ne plus le voir. A travers sa paupière close, des larmes jaillirent. Doucement poussée par moi, attirée par l'enfant, elle entra Juliette, humble et digne à la fois, vint s'agenouiller devant elle, et les yeux en pleurs, la voix suppliante :

Madame, dit-elle, pardonnez-nous ? — comme il le demandait dans sa lettre.

La réponse ne se fit guère attendre :

— Oui... mais vous m'abandonnez l'enfant...

— Oh ! tout excepté cela ! se récria Juliette.

Et, d'un accent que je crois encore entendre, elle ajouta :

— Je suis sa mère !

La Bretonne se laissa tomber dans un fauteuil. Elle était brisée, vaincue. Néanmoins tous ses préjugés réagissant une dernière fois contre son cœur, elle murmura : Mais je ne puis cependant pas vous emmener ainsi tous les deux ?... Que dirait-on ? Que dirais-je ?

Je pris la parole :

— Eh bien !... Ne partez pas !... Il y a de la place ici... La maison est assez grande et j'y suis seul... Restez avec moi...

La jeune femme me regardait, étonnée, n'osant pas comprendre.

— A quel titre ? questionna la vieille. Ici comme là-bas, ce pauvre petit n'aurait pas de nom...

— Il aurait le mien ! M'écriai-je. Oui, je l'adopte, je le reconnais... J'épouse sa mère...

Les deux femmes jetèrent un cri, l'une de reconnaissance et l'autre d'effroi

— Juliette, poursuivis-je, emporté par l'élan dont je n'étais plus maître, Juliette, ne craignez pas que je vous demande de l'amour ou que j'en aie pour vous ! c'est de l'amitié, de l'estime, le désir qu'on vous respecte et vous honore comme vous

le méritez... Ne rougissez pas... ne vous alarmez pas, je ne serai pour vous qu'un frère... Si même ma présence vous gênait, dites un mot, et, dès le lendemain, au sortir de l'église, je m'éloignerai, je m'embarquerai comme médecin sur un navire en partance pour le tour du monde... Et préalablement, afin de ménager votre pudeur que j'offense, afin de vous laisser libre de réfléchir, je m'en vais chez un de mes malades, à deux lieues d'ici... J'y resterai jusqu'à ce que Marcel m'apporte votre réponse... C'est de lui que je l'attends...

Et je m'enfuis.

Le lendemain, ma carriole que j'avais renvoyée la veille, entra dans la cour de la ferme où je m'étais exilé. C'était Mme Kerven qui conduisait. Marcel sauta vivement à terre, bondit vers moi, se jeta dans mes bras.

— Viens !... Viens, papa !... dit-il.

Qu'ajouterais-je, ami !... Ce service que je te demande, ne l'as-tu pas deviné ?... Je me marie dans huit jours... Seras-tu mon témoin ?...

CH. DESLYS.

*Les inconvénients d'un menton pointu.* — Il semble au premier abord qu'il est indifférent pour la santé d'avoir le menton rond ou d'avoir le menton pointu ; et cependant cela peut avoir une très grande importance, ainsi que vient de le démontrer un célèbre docteur devant la Société de chirurgie de Paris : « Il y a, dit-il, des gens qui ont le menton rond, d'autres qui l'ont pointu. Les premiers ont une place suffisante pour contenir seize dents à chaque mâchoire ; il n'en est pas de même de ceux qui ont le menton pointu, à moins qu'ils n'aient perdu une molaire par suite de carie, auquel cas ils ne souffrent plus. Il se passe donc chez eux ce qui arrive lorsqu'il y a cinq personnes sur un canapé qui n'a que quatre places. Ces personnes peuvent bien se serrer, mais les bras du canapé résistent, tout comme les branches de l'os maxillaire résistent à la pression exercée par les dents.

Il y a donc une compression constante qui s'exerce entre les branches montantes des os maxillaires et les dernières molaires. Il en résulte des douleurs ; l'alvéole se détruit, se nécrose par compression ; puis arrive l'inflammation de la gencive. Quand le travail de nécrose est achevé, il se fait une ulcération dans l'alvéole, et l'on voit apparaître du pus. La dent devient alors un corps étranger, une espèce de morceau d'os mort qui doit être éliminé, quoi que l'on fasse pour la conserver.

Il n'y a qu'un moyen d'éviter les accidents, c'est d'arracher deux ou trois molaires. »

*Un enterrement chinois.* — Un enterrement chinois a eu lieu le mois dernier à New-York. Le cortège se composait d'une cinquantaine de Chinois. Aucun prêtre de la religion de Confucius ne se trouvant à New-York, on n'a pas récité de prières ; le défunt était un épicier nommé Lee Wan.

Sur le corbillard avait pris place un de ses compatriotes, qui n'a pas cessé de jeter dans les rues qu'a traversées la funèbre procession des bandes

de papier de riz. Cette coutume superstitieuse est observée, paraît-il, en Chine, afin de permettre au mort de retrouver son chemin s'il désire quitter sa tombe et, malgré les embûches du démon, revoir la demeure qu'il occupait de son vivant.

Au cimetière, les vêtements de Lee Wan ont été brûlés; puis on a placé tout autour de la tombe des cierges allumés, du riz, des poulets, du mou-ton et du thé, pour que l'âme du défunt pût se réconforter pendant son voyage vers les régions célestes. Après avoir jeté des poignées de thé sur la tombe, le cortège a regagné New-York en voiture.

*L'Ami du peuple*, de Fribourg, a l'habitude de donner dans chacun de ses numéros quelque éphéméride historique prise dans le domaine religieux. Nous en avons détaché celle-ci :

OCTOBRE 1880.

20. MERCREDI. — *Dédicace de l'église cathédrale de Notre-Dame de Lausanne*. Cette fête se célèbre en mémoire de la consécration de l'antique cathédrale de Lausanne, qui avait été construite sous le vocable de Notre-Dame. On sait que ce monument de la foi catholique est regardé encore aujourd'hui comme l'église épiscopale des évêques de Lausanne; son histoire se rattache à tout ce qui a fait la grandeur et la prospérité du pays de Vaud. Lausanne, la vieille cité catholique, avait grandi en paix et en liberté sous l'autorité toujours fort douce de ses évêques, lorsque les Bernois, se jetant sur le riche pays de Vaud, enlevèrent d'un coup de main la ville épiscopale, le 1<sup>er</sup> avril 1536, et imposèrent au peuple l'hérésie du protestantisme. Lausanne perdit ainsi à la fois sa religion et sa liberté, et deux siècles et demi de la plus humiliante oppression punirent cette apostasie. A la place des prêtres et des moines qui les instruisaient, les consolèrent et les affranchissaient par la foi et la charité, les Lausannois furent soumis au joug assoupissant des aristocrates de Berne et à l'avidité hautaine des baillis.

**Théâtre.** — Autant qu'on peut juger des premières présentations données par M. Andraud, il y a lieu d'être satisfait de la troupe d'opérette, qui a fait ses preuves dans *Giroflé* et dans *Madame Favart*. Ces deux pièces ont été bien montées et donnent un ensemble tout à fait satisfaisant. Plusieurs des artistes ont conquis leur public et font passer sur bien des imperfections de leurs camarades.

Il serait difficile d'en dire autant de la troupe de comédie, dont les débuts ont été peu heureux. Jeudi dernier encore, l'exécution de *Par Droit de Conquête* n'a pas été brillante. La médiocrité est permise sur une scène du rang de celle de Lausanne, mais encore faut-il ne pas dépasser certaines limites. Il manque surtout à M. Andraud un ou deux acteurs capables de supporter le poids de toute une pièce, de façon à ce que, grâce à eux, d'autres défauts passent inaperçus.

M. *Frespech*, le jeune premier, serait tout à fait suffisant, s'il pouvait être naturel. Le peut-il encore? Parmi les comiques il y a de bons éléments, mais rien qui sorte de la moyenne. Qu'on nous permette aussi de nous plaindre de la façon invraisemblable dont sont tenus un ou deux troisièmes rôles.

M. *Choufleuri* restera chez lui a eu, comme toujours, un grand succès de rire. Une observation cependant à Mme *Mary*

*Marcell*: Il est inutile de charger un rôle qui est déjà par lui-même une charge. Pousser de petits cris aigus n'est pas nécessairement drôle.

Il va sans dire d'ailleurs que nous faisons toutes nos réserves en faveur d'artistes de la valeur de Mme Andraud et de quelques honorables exceptions. Mais il est bon de dire un peu la vérité, si nous voulons que la bonne comédie puisse se donner à Lausanne d'une façon convenable, et ne soit pas sacrifiée sous peu à l'opérette et au vaudeville.

Dimanche 7 novembre: **Le Courrier de Lyon** ou *l'attaque de la malle-poste*, drame en 6 actes. *Les Cloches du soir*, vaudeville. — Admission des billets du dimanche. — On commencera par le *Courrier de Lyon*. — Rideau à 7 h.  $\frac{3}{4}$ .

Passant la soirée chez un de nos amis, nous y avons cueilli ce joli trait de naïveté: Deux jeunes garçons parlaient sorciers, revenants, esprits frappeurs et autres épouvantails. L'un d'eux dit tout à coup à son frère: « Je parie, Louis, que tu n'oserais pas aller au galetas dans ce moment. — Je parie qu'oui! — Eh bien! voyons. »

Le petit Louis partit d'un air résolu; mais, arrivé sur la première marche de l'escalier du galetas, il dit à son frère: « Alors viens avec moi; je veux un témoin, sans cela on dira encore que je n'y suis pas allé. »

*Réponse au problème précédent*: Les poids nécessaires pour faire toutes les pesées de 1 à 40 kilos, sont les suivants: 1, 3, 9, 27. — La prime est échue à M. Ed. Mermod, à Clarens.

Un propriétaire de vignes et son vigneron doivent se partager par égales portions 8 setiers de vin d'un certain plant. Ce vin est dans une tine du pressoir. Le propriétaire vient chercher sa part avec un tonneau pouvant contenir 5 setiers.

Comment faudra-t-il procéder pour que le propriétaire puisse s'en aller avec ses 4 setiers, si l'on n'a pour les mesurer que son tonneau et un autre petit tonneau pouvant contenir 3 setiers?

**Prime**: Seconde série des *Causeries*.

*Le petit Jules*. — Papa, papa! sais-tu que l'empereur de Russie est empoisonné? Quel bonheur! quel bonheur!

*Le papa*. — Mais quel bien, mon ami, cela peut-il te faire, que l'empereur de Russie existe ou n'existe pas?

*Jules*. — Oh! que si!... On veut avoir de nouveaux timbres pour ma collection.

De nombreuses demandes nous sont déjà parvenues pour la 2<sup>me</sup> édition du voyage à Paris de **Favey et Grognuz**, que nous avons l'intention de faire paraître d'ici à la fin de l'année, si le nombre des souscriptions est suffisant. Plusieurs détails assez amusants, qui ne sont pas contenus dans la première édition, y trouveront naturellement place. M<sup>mes</sup> Favey et Grognuz ayant accompagné leurs époux jusqu'au *buffet de la gare de Lausanne*, nous assisterons là à de touchants adieux. Plus tard, nous jetterons un coup d'œil dans l'établissement de bains de la *Samaritaine*, où nos compatriotes vont se rafraîchir après une nuit d'insomnie. (La suite au supplément.)